



Assemblée Générale
8 avril 2022
Musée des Confluences, Lyon

RAPPORT MORAL 2021

Établi par le Secrétaire Général, Luc Bougé, et le président, Patrick Lemaire.

Ce rapport moral couvre la période de février 2021, date de création du Collège, à mars 2022.

=====

A. Administration et fonctionnement

A.1. Membres du Collège et adhésions

49 membres fondateurs (dont 6 membres associés) étaient représentés lors de la première AG.

A la fin de sa première année d'existence, le collège compte [67 membres](#) : 4 membres associés; 26 sociétés du domaine des Lettres, SHS et droit; 20 du domaine des Sciences et Technologies; 17 du domaine des Sciences de la Vie et de l'Environnement.

Extension des membres actifs (Pierre Lurbe)

Les nouveaux membres actifs ont rejoint le Collège suite à une campagne de nouvelles adhésions lancée en été 2021, et qui comportait plusieurs étapes:

1. Proposition de sociétés pouvant intégrer le collège (~50)
2. Analyse des propositions par une commission de 3 membres du CA (P. Lurbe, F. Massol et G. Wormser) conduisant à l'invitation de ~40 sociétés satisfaisant aux conditions de la Charte des Sociétés Savantes Académiques
3. Acceptation de l'invitation et signature de la Charte des sociétés Savantes Académiques par [20 nouvelles sociétés](#).

Cette procédure de sélection et d'invitation de nouvelles sociétés savantes sera reconduite chaque année.

Paiement des cotisations annuelles et convocation à l'AG 2022

Au 6 avril 2022, 58 membres, dont 4 membres associés, étaient à jour de leurs cotisations (cotisation 2021 payée pour les membres fondateurs; 2022 payée pour les nouveaux membres). Ces 58 sociétés ont été convoquées à l'AG, Et 40 ont inscrit au moins un.e représentant.e.s à l'AG.

L'appel à cotisation général 2022 sera lancé juste après l'AG.

A.2. Gestion administrative et financière

Le collège a ouvert un compte bancaire auprès du Crédit Mutuel et souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

Afin de rationaliser la gestion d'un nombre croissant de sociétés et associations membres, le secrétariat général du Collège (Luc Bougé, Anne guillaume) a mis en place la plateforme de gestion d'associations [AssoConnect](#), qui permet un permet de connaître en temps réel la situation des membres et de la trésorerie.

A.3. Conseil d'administration et Bureau

Le Conseil d'administration élu comptait 18 membres, 6 par collège disciplinaire (LSHS, SVE, ST), et deux invités permanents, avec voix consultative, représentant les membres associés. La composition du CA et du bureau est indiquée sur [le site web](#) du Collège. Une administratrice a démissionné en cours d'année, ses autres activités étant peu compatibles avec un plein engagement au sein du CA du Collège.

Le CA s'est réuni environ 1 heure et demi chaque mois, généralement le lundi midi. Une [page dédiée](#) du site web du Collège donne accès aux comptes-rendus de ces réunions.

En plus des réunions de CA, le Bureau s'est également réuni chaque mois.

A l'exception de la réunion du CA du 7 avril à Lyon, toutes les réunions ont eu lieu par visioconférence sur la plateforme ZOOM. Un espace Slack dédié et un espace Google Drive permettent d'échanger et d'archiver documents et discussions entre membres du CA.

Afin d'assurer une transparence maximale, chaque membre du CA a rempli une déclaration de liens d'intérêts qui peut être obtenue sur simple demande au secrétariat général du Collège.

A.4. Communication interne et implication des membres dans la réflexion stratégique du Collège

Liste de diffusion Socacad-resp

Cette liste de diffusion par courriel Renater (346 abonné.e.s, 270 messages postés depuis février 2021) est l'organe principal de communication avec et entre les responsables des membres du Collège (et de sociétés, fondations, associations connexes: exemple CTHS et Fondation Biogée, dont les responsables sont présents avec statut d'observateurs à cette AG). La liste n'est pas modérée et tout.e abonné.e peut poster des messages d'intérêt général. Les représentant.e.s des sociétés membres ainsi que les responsables principaux (présidence, ...) sont abonnés de droit.

Publication d'un bulletin de liaison avec les adhérent.e.s des sociétés membres (Patrick Lemaire)

Le Collège publie 3 fois par an "[Collège info](#)", un bulletin d'information interne destiné aux adhérent.e.s des sociétés et associations membres. Cette publication reprend les événements principaux des 4 mois précédents et permet de diffuser des appels à bonnes volontés.

Demi-journée de réflexion stratégique (Rémi Mounier, Patrick Lemaire)

Le Collège a organisé le vendredi 4 février une demi-journée de réflexion sur les orientations stratégiques du Collège pour 2022, ouverte en distanciel aux représentants des membres du Collège (40 participant.e.s).

Deux thèmes y ont été abordés :

- Renforcer les relations avec le monde politique. Y ont été discutées les questions à poser aux candidat.e.s aux élections présidentielles et législatives, et plus généralement du positionnement stratégique du collège, des moyens de rétablir la confiance entre citoyen.ne.s et monde académique, du pilotage gouvernemental de la recherche et de son financement, et du rôle des connaissances scientifiques dans la prise de décision politique et l'évaluation des politiques publiques.
- Comment les membres du collège peuvent-ils mieux se connaître et contribuer aux actions communes ? Il y a été notamment question du Printemps de l'Interdisciplinarité, et de la publication de textes synthétiques de présentation des pistes principales, méthodes et enjeux des recherches de chaque discipline représentée au sein du Collège. Pour cela, il a été proposé de grouper les sociétés savantes par binômes disciplinairement très éloignés afin de s'assurer de l'accessibilité des textes à des non-spécialistes.

A.5. Communication externe

Site web du Collège

Le [site web du Collège](#) a été régulièrement mis à jour, sans changement de structure. Ce site, fonctionnel, n'offre que des fonctionnalités de base. Il sera refondu en 2022 et son contenu étendu (addition notamment d'un annuaire des sociétés savantes, permettant de donner plus de visibilité à ces dernières).

Constitution d'une équipe communication bénévole.

Suite à l'appel à participation bénévole à la communication interne et externe du Collège, Eléa Héberlé a accepté la mission de chargée de communication que lui a proposée le CA. Eléa a depuis nucléé une équipe de bénévoles (Aude Nommick, Flora Crozet, Sébastien Barot, Gildas Loirand, Julie Batut, Florence Hachez-Leroy et Rémi Mounier.) dont les chantiers prioritaires actuels ont été ou sont : la réalisation d'une charte visuelle pour le Collège, incluant un logo ; la création de comptes réseaux sociaux ; la réalisation d'une maquette de

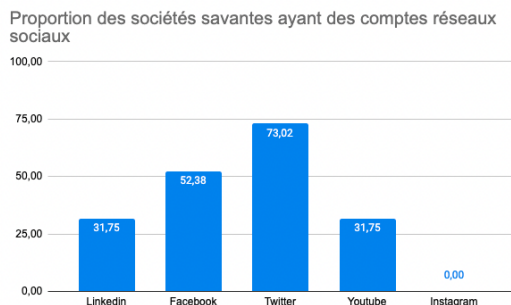
présentation du Collège ; le soutien aux actions du Collège (Femmes en tête; Printemps de l'interdisciplinarité, colloques à venir). Ce pôle se structurera au fil du temps pour pouvoir répondre aux besoins de communication du Collège.

Création d'un logo et d'une charte graphique (Eléa héberlé, Aude Nommick)

Un groupe emmené par Aude Nommick a produit un logo avec plusieurs déclinaisons, qui après validation par le CA, est devenu le logo du Collège. Un très grand merci à Aude et à tou.te.s celles qui se sont impliquées dans ce chantier!



Création de comptes réseaux sociaux et recensement des comptes des membres.



Twitter est le réseau social principal utilisé par les Sociétés Savantes membres du Collège, suivi par Facebook. Les sites internet des sociétés ne mettent pas toujours clairement en avant leur présence sur les réseaux. Le Collège se propose d'aider les sociétés ayant besoin d'assistance pour le déploiement de leur présence sur les réseaux sociaux. Un calendrier de formation aux différents outils et réseaux sera mis en place pour encourager la formation des sociétés membres à la prise en main et à l'usage de ces outils.

Plusieurs réseaux sociaux ont été mis en place auxquels vous pouvez dès maintenant vous abonner, au titre de votre société ou à titre personnel :

Twitter : <https://twitter.com/SocSavantes> (@SocSavantes, 150 abonné.e.s)

Instagram : <https://www.instagram.com/societessavantes/> (@societessavantes; 51 abonné.e.s)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/societessavantes> (110 abonné.e.s)

Facebook : <https://www.facebook.com/SocietesSavantes> (@societessavantes, 102 abonné.e.s)

Première campagne de communication :

> Opération "Femmes en tête" du 8 au 12 mars 2022.

- Contenu de la campagne :

La journée du 8 mars étant la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le Collège a proposé sur les réseaux sociaux 10 portraits de femmes, choisies et proposées par les sociétés savantes

membres suite à l'appel du collège. 10 interviews ont été mises en ligne sur le site web des sociétés savantes, et relayées sur nos différents réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver les interviews de :

- [Estelle Ingrand \(CILAC\)](#)
- [Charlotte Ribeyrol \(SAES\)](#)
- [Armelle Faure \(AFEA\)](#)
- [Amélie Borie \(Neuroendocrinologie\)](#)
- [Anne Charmantier \(SFE2\)](#)
- [Laura Eme \(SFExobiologie\)](#)
- [Valérie Caps \(SCF\)](#)
- [Meghyn Bienvenu \(SIF\)](#)
- [Lia Siegelmann \(SMF\)](#)

Chaque interview était accompagnée de visuels portraits, ainsi que d'une citation extraite de l'interview, diffusée sur les différents réseaux sociaux.

Les futures campagnes pourront être réfléchies en amont pour se décliner sur l'ensemble de nos réseaux sociaux ainsi que sur la [chaîne Youtube du Collège](#), qui n'a pas encore été utilisée. Afin d'augmenter leur portée et leur visibilité, nous invitons chaque société savante à identifier un membre ou un chargé de communication interne disponible pour relayer les informations du Collège.

- Portée de la campagne (entre le 8 mars et le 6 avril) :

Facebook : Portée 19991 personnes - Engagement : 553

Instagram : Impressions - 741, Engagement - 72

Linkedin : Impressions - 1500, Engagement - 177

Twitter : Engagement - 259 / Interactions générées par les hashtags : 495

Outil de gestion des réseaux sociaux :

Compte tenu de l'ampleur des actions envisagées par le Collège des Sociétés Savantes dans le futur et notre présence sur des réseaux multiples, le collège a accepté le déploiement d'un outil de gestion des publications professionnel, Agorapulse, afin de programmer les futures campagnes de communication et de suivre leur impact.

A.6. Modification des statuts et finalisation du règlement intérieur (Anne Guillaume, Luc Bougé)

La révision des statuts avait un but majeur : permettre une représentation des membres associés au CA afin de rendre ce statut plus attractif pour les associations à l'interface entre le monde académique et la société française. Les nouveaux statuts créent un 4^e collège électoral au sein du CA, pour y représenter les membres associés. Ce point, combiné avec la mise en annexe d'une [Charte des membres associés](#), adoptée par le CA le 18 octobre 2021, permet une meilleure définition et intégration des membres associés, tout en assurant que les membres actifs (les sociétés savantes) restent très majoritaires dans toute prise de décision en AG et au sein du CA. Ces modifications ouvrent la porte à une extension contrôlée du nombre des associés (e.g. associations de journalistes, de médiateurs, de professeurs du secondaire) afin d'améliorer notre interface avec la société française.

La révision des statuts avait un but secondaire, qui explique la majorité des changements de forme sans changement de fond : améliorer la cohérence interne du texte. Pour cela, nous avons choisi de nous inspirer très largement du format type des statuts d'association reconnue d'utilité publique (ARUP), qui offre une grande cohérence interne. Ce choix ne reflète pas un désir de devenir ARUP, ce qui nous imposerait de très fortes contraintes. Le statut d'association d'intérêt général suffirait pour recevoir des dons défiscalisés, sans contraintes excessives. Le Collège doit pour cela avoir plusieurs années d'ancienneté, ce n'est donc pas d'actualité pour l'instant, mais les statuts présentés devraient permettre de déposer en temps utile le dossier, sans nouvelle refonte.

Le Règlement Intérieur (RI) adopté l'an dernier était très préliminaire. Il était donc nécessaire de le réécrire totalement, en plus précis.

Ces deux textes seront soumis au vote des représentants des membres actifs lors de cette AG.

B. Les activités du Collège

B.1. Prise de positions politiques

Les statuts du Collège encadrent fortement les prises de position de ce dernier. Sauf exception*, un texte de prise de position doit être présenté par le CA à l'ensemble des membres actifs. Ceux-ci ont au moins une semaine pour suggérer des modifications et décider de soutenir, de s'abstenir ou de refuser le texte. Si aucune société ne refuse le texte, il est possible de le publier au nom du Collège. Le texte peut aussi être porté par le Collège (papier à entête du Collège) mais signé des seules sociétés qui le soutiennent. Si au moins une société refuse d'être associée au texte, seule la deuxième option est possible, sous réserve qu'aucun membre du CA ne s'y oppose. Ce mode de décision ralentit considérablement la publication de prises de position : il est difficile de réagir rapidement à l'actualité. Mais il permet aussi d'impliquer les membres du collège et de s'assurer que les prises de positions du collège reflètent celles des membres. Il n'est pas proposé de changer ce mode de fonctionnement, mais celui-ci doit être intégré dans la stratégie du Collège qui doit se placer dans le temps long plus que dans la réponse à l'actualité.

Chaque prise de position est recensée sur [la page dédiée](#) du site web, elle fait également l'objet d'un [article d'actualités](#), et est envoyée à une sélection de journalistes, dont l'agence de presse spécialisée dans l'ESR : AEF.

Le Collège a ainsi publié 5 prises de position en 2021 et 2022:

17 juillet 2021: [Déclaration](#) sur la construction des savoirs académiques et le rôle des tutelles dans la défense de l'intégrité scientifique (30 sociétés signataires)

15 janvier 2022 : [Appel](#) à l'organisation d'une conférence internationale sur l'attractivité des carrières académiques en Europe (49 sociétés signataires)

11 février 2022 : [Appel](#) aux candidat et candidates à la présidentielle à débattre sur les questions climatiques et environnementales (43 sociétés signataires)

7 mars 2022 : [Communiqué](#) relatif à l'invasion en cours de l'Ukraine par la Russie (CA signataire*)

21 mars 2022 : [Interpellation](#) des candidat.e.s à l'élection présidentielle de 2022 (CA signataire*)

A ces prises de position officielles du Collège, de ses membres ou de son CA, s'ajoutent des prises de positions initiées par des membres du Collège, signées par plusieurs sociétés savantes mais qui ne sont pas rentrées dans le processus formel de prise de position du Collège. Un exemple récent est la [tribune parue dans Le Monde](#) le 15 mars 2022 sur la place des mathématiques et des sciences au Lycée, signée par 10 membres actifs et associés du Collège, suite à un appel sur la liste de diffusion Socacad-resp.

B.2. Relations entre le monde académique et le grand public, culture scientifique

Proposition de création d'un observatoire de la culture scientifique (Marie-Pierre Julien, Patrick Lemaire)

Le Collège avait répondu au printemps 2021 à l'[Appel à Manifestation d'Intérêt](#) pour des projets ANR de partage de culture scientifique (Sciences avec et pour la Société, SAPS) en proposant la création d'un Observatoire des cultures scientifiques dans la société française dont vous trouverez [ici](#) le projet déposé.

Nous avons commencé à construire une dynamique autour du projet en partenariat avec le réseau des vice-président.e.s "Sciences et Société" des Universités. La première étape devrait être l'organisation à l'automne d'un colloque académique sur les "Appropriations des discours et raisonnements scientifiques dans la société française contemporaine". Ce colloque abordera la compréhension, les usages et les modes d'appropriation des raisonnements, des débats et des temporalités scientifiques, dans les différentes sphères sociales : politique, médiatique, éducative, culturelle, associative ou citoyenne. Il fera pour cela la synthèse des nombreuses études sur le sujet, impliquant des acteurs et des disciplines variées (sociologie, sciences de l'information, histoire, muséologie...). Il permettra de formuler des recommandations pour les recherches et enquêtes à venir dans le cadre d'un observatoire des cultures scientifiques.

B.3. Relations entre monde académique et Enseignement scolaire

Création d'une commission enseignement scolaire (Coord. Louise Nyssen)

Le Collège des sociétés savantes a mis en place une commission « enseignement scolaire » qui s'intéresse à des sujets liés à l'enseignement primaire et secondaire. Deux axes de travail ont été définis : la formation des enseignants et les moyens de faire mieux connaître les sciences et la démarche scientifique en milieu scolaire.

La commission enseignement scolaire a adressé un questionnaire aux membres du Collège, dans le but de construire un panorama de leurs activités dans le domaine de l'enseignement, et connaître leurs éventuels partenaires.

Les premiers travaux de la commission portent sur la réforme de la formation des enseignants, mise en place cette année, avec beaucoup de difficultés et très peu de visibilité. La commission a cherché à identifier des problématiques qui traversent toutes les disciplines, et les aspirations communes. Une tribune est en cours de rédaction pour explorer quels enseignants nous souhaitons pour former les futures générations. Ce travail s'ajoute à la réflexion que le réseau des INSPÉ mène de son côté.

Participation au comité stratégique national "Plan Sciences et technologie à l'école primaire"

Le collège a été contacté par Anne Szymczak, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, responsable de la mise en oeuvre d'un [plan Sciences et technologie à l'école primaire](#), en collaboration avec les

directions générales et les cabinets des deux ministères (Éducation nationale, jeunesse et sports et Enseignement supérieur, recherche et innovation). Ce plan implique la mise en place de groupes de travail opérationnels et d'un comité stratégique national qui a vocation dans un premier temps à relayer le plan sciences et technologie au sein de la communauté scientifique, à faciliter la mobilisation de cette communauté, à valoriser ce qui existe déjà, et dans un deuxième temps à suivre la mise en place du plan et soutenir sa pérennité. Le Collège siège dans ce comité au côté d'institutions de l'ESR, d'associations de professeurs du second degré et de CPGE et d'acteurs du monde associatif. Une première réunion a eu lieu le 15 mars 2022.

B.4. Relations avec le monde politique et économique

Demande d'audition auprès des commissions de la culture des chambres parlementaires (Patrick Lemaire, rémi Mounier)

Nous avons sollicité par deux fois une audition par la [Commission de la culture et de la communication au Sénat](#). Nous souhaitons en particulier aborder la place des connaissances et des démarches scientifiques à quatre niveaux de décision publique : le gouvernement, les collectivités territoriales, le Parlement et les hautes administrations. A chacun de ces niveaux, nous proposons d'explorer ensemble comment améliorer la consultation scientifique par les administrations et les élu.es. Au niveau des administrations, nous proposons, de plus, d'aborder la place du doctorat dans le recrutement et la formation des hauts fonctionnaires, ainsi que tout autre point que les parlementaires souhaiteraient ajouter.

Nous n'avons jamais reçu de réponse à ces demandes. Nous n'avons de même pas eu de réponse à une demande similaire auprès des commissions équivalentes de l'Assemblée Nationale et du CESE.

Questions aux candidat.e.s à l'élection présidentielle (Rémi Mounier)

La recherche scientifique en sciences et technologies, en sciences du vivant ou en sciences humaines et sociales joue un rôle fondamental dans la lutte contre les épidémies, la nécessaire transition énergétique, dans le maintien de la biodiversité ou dans la lutte contre la désinformation. Afin de clarifier la position des candidat.e/s à l'élection présidentielle sur les thématiques de recherche, académique ou privée, et d'enseignement supérieur, le Collège des Sociétés Savantes Académiques de France les a interpellé.e.s en leur faisant parvenir un [questionnaire](#) qui comportait 4 sections :

- Comment améliorer la confiance entre les citoyen.ne.s et les sciences ?
- Que pensez-vous de l'importance de reconnaître le besoin impérieux d'une recherche fondamentale non orientée ?
- Comment faire en sorte que les apports des sciences aient toute leur place dans la prise de décision politique ?
- Comment garantir les libertés académiques et scientifiques afin de protéger la liberté d'expression dans des limites dictées par l'éthique et le devoir de réserve ?

Ce questionnaire a été envoyé début mars aux 12 candidat.e.s ayant reçu les 500 parrainages nécessaires à la validation de leur candidature. En date du 5 avril, deux candidat.e.s avaient répondu (M. Le Pen, J.-L. Mélenchon). Un troisième a annoncé une réponse prochaine (Y. Jadot). Une page dédiée a été créée sur le site web du Collège. L'Académie des Sciences a également reçu un nombre décevant de réponses à son propre [questionnaire](#). Le même constat a été fait par le média en ligne [TheMetaNews](#). Le faible nombre de réponses reçues à ces différents questionnaires souligne le manque d'intérêt de la majorité des candidat.e.s pour la Recherche et l'Enseignement supérieur.

Création d'une commission "doctorat" (Coord. Dominique Valérian)

La valorisation du doctorat est un chantier prioritaire du Collège. Il s'agit de montrer aux décideurs politiques, administratifs et économiques que, si l'emploi des docteurs dans l'ESR doit toujours être renforcé, les compétences acquises par ces derniers doivent pouvoir leur ouvrir des perspectives de carrière de haut niveau

dans les administrations ou les entreprises, où ils sont encore sous-représentés en comparaison de ce qui se pratique dans d'autres pays. De même, en lien avec la commission sur l'enseignement scolaire, une réflexion doit être menée sur la place dans l'Éducation Nationale des docteurs et doctorants, souvent mal considérés et sous-employés.

La commission a commencé à dresser un bilan des rapports existants et à collecter des données permettant un meilleur état des lieux à la lumière de comparaisons internationales. Cinq groupes de travail ont été constitués : débouchés vers les entreprises ; débouchés vers les hautes fonctions publiques ; débouchés et valorisation des compétences dans l'enseignement scolaire ; conditions de préparation du doctorat ; comparaisons internationales.

Dans le cadre du travail de ces groupes, la commission mènera des entretiens avec les acteurs déjà engagés dans la valorisation du doctorat, afin de proposer des pistes pour mieux faire reconnaître les compétences des docteurs, mais aussi améliorer leur formation et les conditions de la conduite de la thèse et dans les parcours post-doctoraux, en vue de mieux les préparer à ces carrières.

Enfin, la commission doctorat réfléchit à un premier colloque sur le sujet, dont le thème reste à préciser, et qui réunira les différents acteurs de la promotion du doctorat dans la société.

B.5. Relations avec les institutions de l'ESR

Rencontre avec le bureau de la CPU (maintenant France Universités)

A l'invitation de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), Anne Guillaume (membre du bureau), Rémi Mounier (VP) et Patrick Lemaire (Prés.) ont tenu le 15 septembre 2021 une vidéoconférence avec Manuel Tunon de Lara (Prés CPU), Virginie Dupont (VP CPU), Sylvie Retailleau (Prés. commission recherche CPU), Florence Egloff (Chargée de mission Recherche) et Guillaume Bordry (Délégué général).

Le texte publié par le Collège au début de l'été sur la construction et la publication des savoirs scientifiques ayant motivé cette réunion, la discussion a principalement porté sur les relations sciences et société, et en particulier sur l'intégrité scientifique qui joue un rôle central dans l'acceptation des travaux scientifiques par les citoyen.ne.s. Les deux associations ont des objectifs convergents sur ces points, face au regain d'irrationalité dans la société.

Parmi les constats communs:

- Besoin de renforcer les actions concrètes de partage de la culture scientifique. Un réseau des VPs Sciences et Société a été créé récemment au sein des universités.
- Besoin de renforcer la formation à l'intégrité scientifique chez les scientifiques tout au long de leur carrière.
- Besoin global de plus de transparence et d'explications : améliorer la formation des scientifiques à la communication avec les journalistes et inversement.

Rencontre avec le président du HCERES (SFPhysique , une représentante du Collège)

Suite à une [prise de position de la Société Française de Physique](#) du 7/2/2022 concernant les méthodologies d'évaluation, la présidence du HCERES a proposé une rencontre de 2h par visioconférence, qui a réuni pour l'HCERES son président Thierry Coulhon, Eric Saint-Aman (directeur scientifique), Olivier Bonneau (Sciences et technologies), Claude Guéant (Département Données) et côté SFP Guy Wormser(président), Catherine Langlais (Vice-Présidente), Jean-Paul Duraud (Secrétaire général), Marc Léonetti (trésorier et membre d'un laboratoire en cours d'évaluation), Alain Fontaine (membre du bureau et ancien président), Aurélie Hourlier-Fargette (membre

du Conseil d'administration et membre d'un laboratoire en cours d'évaluation). Florence Hachez-Leroy (VP du Collège des Sociétés Savantes Académiques) était invitée à titre d'observatrice à cette réunion.

Points abordés:

- Référentiel général de l'évaluation
- Évaluation de la stratégie du laboratoire pour le quinquennat à venir
- Visite en présentiel des laboratoires
- Composition du comité de visite

Le compte rendu de cette réunion est [ici](#).

B.6. Lutte contre les discriminations au sein de la communauté académique

Opération "Femmes en tête" (Claire Dupas)

Dans le cadre journée internationale des droits des femmes, le Collège a souhaité mettre en lumière chaque année l'action de femmes travaillant dans tous les domaines scientifiques, de tous âges, de tous niveaux et dont l'apport aux sciences, à leur diffusion et à leur valorisation sociale, sociétale, politique ou économique au cours des deux dernières années est jugé important.

[Dix femmes](#) (3 dans chaque collège disciplinaire et une représentante des membres associés) ont été retenues parmi les 28 femmes proposées par les sociétés membres. Cette sélection ne doit pas être considérée comme un prix attribué individuellement aux plus méritantes des 28 femmes proposées. Cette sélection collective visait avant tout à mettre en valeur le travail de femmes à différents niveaux de carrière, dans différentes disciplines. Elles ont été mises en lumière par le biais d'interviews et de portraits publiés sur le site et les réseaux sociaux du Collège.

B.7. Actions transversales

A travers l'organisation d'événements thématiques transversaux, le Collège a commencé à conduire une réflexion sur nos pratiques de recherches, d'encadrement, de publication, etc., nos stéréotypes, nos visions des « autres » sciences, nos attentes et représentations, etc.

Action jeunes (Guy Wormser)

Dans l'optique de tisser des liens entre les différents réseaux jeunes existant dans nos sociétés et de proposer des actions ciblées pour les jeunes, une première réunion exploratoire a été organisée début juillet 2021 entre Aurélie Houlier-Fargette (Société Française de Physique), Stéphanie Daumas (Société des Neurosciences), Olga Peytavi (Association Française Ethnologie et Anthropologie) et Christophe Grentzinger (Société de bioinformatique). Un objectif initial était de définir le meilleur canal de communication pour permettre à tous nos jeunes d'échanger entre eux.

Le groupe de travail a souhaité d'abord mettre en avant les meilleures pratiques recensées dans le questionnaire envoyées à tous les membres du Collège sur le site web du Collège. Le principe de la création d'une page "Spécial Jeunes" sur ce site regroupant les informations utiles comme les forums d'emplois, les événements dédiés et les nouvelles initiatives a été acté.

Printemps de l'interdisciplinarité (Florence Hachez-Leroy).

L'interdisciplinarité fait partie des objectifs prioritaires retenus par le Collège des sociétés savantes académiques de France lors des discussions qui ont précédé sa création. Dans ce cadre, le bureau a proposé d'organiser une

manifestation intitulée “le Printemps de l’interdisciplinarité”, prévue du 7 au 9 juin 2022 à Paris et coordonnée par Florence Hachez-Leroy, VP interdisciplinarité du Collège.

Cette manifestation, en lien avec l’[Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable](#), donnera la parole à des projets où l’interdisciplinarité entre grands champs disciplinaires est de mise, afin d’en dégager les ressorts, les difficultés et les apports. Les porteurs de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain ([PATSTEC](#)) ont ainsi répondu favorablement et se prêteront à l’exercice. Il en est de même pour [HEROIC](#) mené à l’université de Lille, où médecine, épidémiologie, statistique et histoire environnementale sont convoquées autour des maladies inflammatoires chroniques de l’intestin (MICI). D’autres interventions associant SHS et sciences expérimentales ou formelles sont en cours d’invitation.

Demi-journée de débats sur l’intégrité, l’éthique et la déontologie scientifiques (Rémi Mounier)

Une session de conférences (avec des temps d’échanges) portant sur le thème de l’intégrité, de l’éthique et de la déontologie scientifiques aura lieu l’après-midi du 8 avril au Musée des Confluences avec la participation de [Olivier Le Gall](#) (Président du Conseil Français de l’Intégrité Scientifique), [Françoise Simon-Plas](#) (Déléguée à la déontologie et l’intégrité à l’INRAe); [Joël Moret-Bailly](#) (Réfèrent déontologie du CNRS), et [Marc Billaud](#) (Fondateur et directeur du Département de Sciences Humaines et Sociales du Centre Léon Bérard de Cancérologie de Lyon). Cette session est ouverte à tous les adhérent.e.s des membres du Collège. Elle sera enregistrée et le lien, diffusé à l’issue des débats.

C. Conclusions

Cette première année de fonctionnement du Collège a permis la mise en place d’une infrastructure de gestion administrative et financière solide, l’extension du nombre de membres actifs, la création de deux commissions thématiques qui ont commencé à travailler, la réalisation de plusieurs actions emblématiques qui ont vocation à se répéter chaque année (“Femmes en Tête”; “Printemps de l’interdisciplinarité”, demi journée thématique lors de l’AG), l’intégration dans le comité stratégique national “plan sciences et technologies dans le primaire”. Elle nous a aussi donné une visibilité suffisante pour être sollicités pour participer à une commission gouvernementale, et pour être considérés comme des interlocuteurs intéressants par les journalistes, par France Universités, et même par un membre de la cour d’appel.

Cette première année a aussi révélé les limites de certaines actions. Les prises de position sur des sujets d’actualité brûlants sont difficiles, sauf à restreindre l’implication des membres. L’échec relatif (partagé avec l’Académie des sciences et TheMetaNews) du questionnaire aux candidat.e.s à l’élection présidentielle, la quasi-absence de la recherche et de l’enseignement supérieur dans les campagnes des candidat.e.s (à part le nucléaire), l’absence de réponse à nos demandes répétées d’être auditionnés par les commission de la culture du Sénat, de l’AN et du CESE reflètent la faiblesse des liens avec les décideurs politiques.

La montée en puissance du Collège et du nombre de personnes impliquées dans ses activités et l’analyse des limitations ci-dessus poussent à privilégier une action sur le temps long, la production de textes d’analyse, peut-être celle de baromètres originaux dont la parution à date fixe deviendrait attendue. Un moyen de reprendre la maîtrise d’un calendrier qui pour le moment nous échappe.

Luc Bougé
Secrétaire général

Patrick Lemaire
Président